









#### Roger SILLAIRE, Maire

Allons-nous enfin voir le bout du tunnel et nous libérer des contraintes imposées par cette grave crise sanitaire, bouleversant notre vie quotidienne et malheureusement frappant durement des familles ?

Nous pouvons être d'un relatif optimisme tout en restant vigilants.

Les services municipaux, bien que non épargnés par cette pandémie, ont assuré dans la difficulté leurs missions de service public.

Les instances démocratiques (exécutif, conseil municipal, commissions), bien que très impactées par de sévères protocoles sanitaires, ont fonctionné en assurant le vote des budgets et des décisions qui en découlent en particulier, les investissements nécessaires de notre commune, investissements qu'attendent avec impatience les entreprises en attente de charge de travail. Malgré tous ces soucis, je suis persuadé que nous allons surmonter ces difficultés et aller de l'avant, nous le devons à nos enfants!

C'est plein d'enthousiasme pour l'avenir, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent ou qui nous ont quittés que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2022!

C'est avec mon équipe que je renoue avec le traditionnel bulletin municipal !

J'espère que cette nouvelle présentation vous plaira !

N'oubliez pas de consulter l'Agenda 2022 : les informations importantes du quotidien s'y trouvent au début et en fin d'ouvrage également!

Les élus du Conseil Municipal vous présentent leurs vœux les plus sincères pour cette année 2022!

Directeur de publication: Roger SILLAIRE

Conception et Rédaction : Commission Communication de la Ville d'Ecrouves

Crédit photos: Mairie, Pierre GUILLAUMÉ et Patrice KNAPEK

Impression: Imprimerie APACHE COLOR 9 Rue des Michottes à Nancy

Dépôt Légal: 11/10/1995

#### Election Mars 2020 : Le Conseil Municipal



**Roger SILLAIRE** Maire et 3<sup>ème</sup> Vice-Président Communautaire



**Christophe MAURY** 1<sup>ER</sup> Adjoint délégué à la Jeunesse, Associations et Manifestations. Elu Communautaire et Vice-Président du SMGT



**Audrey-Helen RADER** 2ème Adjointe déléguée aux Finances et à la Communication. **Elue Communautaire** 



**Patrice KNAPEK** 3ème Adjoint délégué aux Travaux, Urbanisme, Forêt, Environnement, Circulation et Cimetières. Elu Communautaire



Isabelle GUILLAUMÉ 4ème Adjointe déléguée aux Affaires Sociales. **Elue Communautaire** 



Jean-François HEYMELOT 5ème Adjoint délégué à la Sécurité et à la Citoyenneté



Yolande AGRIMONTI 6ème Adjointe déléguée aux Affaires **Scolaires** 



**Chantal BONNEFOY** 



Frédéric GEILLER



**Didier MANDRON** 

**Maxime VOGT** 



**Corinne PAYET** 

**Virginie PAYET** 



Pascal TRUSCH







**Virginie RAVON** 

**Elus Quartier BAUTZEN** 



Gaëlle LEGRIS



**Elus Quartier CENTRE - GRANDMENIL** 

**Elus Quartier JUSTICE** 



**Aurélie DALANZY** 

**Gérard VALLON** 

**Bernard DOMINIAK** 



**Emmanuelle NICOLAY** 





**Séverine CAVALIER** 



**Emmanuelle ORY** 

Elus de l'Oppostion

## Les Commissions

## Sécurité, Citoyenneté et Circulation

Aurélie DALANZY Pascal TRUSCH

Viviane KLINTZ Virginie PAYET

Chantal BONNEFOY Corinne PAYET

Elodie NAUDIN Maxime VOGT

Stéphane CORVINA Bernard DOMINIAK

Virginie RAVON Gilbert LAGORCEIX

#### Vie Scolaire

Aurélie DALANZY Virginie PAYET

Viviane KLINTZ Corinne PAYET

Chantal BONNEFOY Maxime VOGT

Virginie RAVON Gaëlle LEGRIS

Pascal TRUSCH Denis BERTIN

#### Enfance et Jeunesse

Aurélie DALANZY Pascal TRUSCH

Viviane KLINTZ Virginie PAYET

Didier MANDRON Frédéric GEILLER

Chantal BONNEFOY Corinne PAYET

Elodie NAUDIN Bernard DOMINIAK

#### Communication

Aurélie DALANZY Maxime VOGT

Elodie NAUDIN Stéphane CORVINA

Corinne PAYET Bernard DOMINIAK

#### Travaux, Urbanisme, Forêt, Environnement et Cimetières

Tous les élus



#### Finances

Tous les élus

## Les Compétences

Entre la Ville et la Communauté de Communes Terres Touloises, Qui Fait Quoi ?

#### La Ville d'Ecrouves s'assure :

De l'entretien de la voirie dont l'éclairage public, de l'entretien des espaces verts et des bâtiments publics (gymnase, écoles, stades, terrains de tennis, salle des fêtes, salles communales....), des écoles, de la sécurité incendie, des cimetières, de l'urbanisme, de la circulation, de la forêt, de l'action sociale, des démarches d'Etat Civil, des finances locales et de soutenir la vie associative avec l'octroi de subventions financières.

Sur décision des élus, la Ville prend à sa charge l'accueil des enfants avant et après l'école : c'est le **périscolaire**! Mais aussi l'accueil des enfants au sein de la **restauration scolaire**. Et il y a les animations jeunesse avec les **mercredis récréatifs**, les **centres de loisirs**, les **chantiers jeunes** et le **BAFA Brevet d'Aptitude aux Fonctions** d'Animateur!

#### <u>La Communauté de Communes Terres Touloises se charge</u>:

Des ordures ménagères et du tri sélectif, de l'eau potable et de l'assainissement, du développement économique et touristique, de la mobilité (transport), du centre aquatique, de la petite enfance, de l'accueil des gens du voyage.



# Prise de décisions pour le fonctionnement de votre Ville : Schéma simplifié

Les Commissions se mobilisent en groupe de travail et font des propositions pour améliorer la qualité de vie de la Ville Le Conseil Municipal se rassemble au minimum 4 fois par an pour autoriser le Maire à appliquer les projets étudiés en commissions

Tous les élus font partie de la Commission Finances : les taxes et les investissements y sont proposés Le Conseil Municipal se réunit pour faire le bilan de l'année passée et évoquer les besoins de l'année suivante : le budget de la Ville est voté au plus tard en Avril

## Sécurité et Citoyenneté



Toujours soucieux de la sécurité de ses concitoyens, l'exécutif maintient ses relations avec le commissariat de Toul et ses administrés!

#### La participation citoyenne:

Les policiers du commissariat de Toul, les élus de la Ville, les référents de vos quartiers et les représentants de voisins vigilants, la police municipale, les directeurs de magasins, des responsables d'établissements publics et les bailleurs sociaux se rencontrent chaque mois pour faire le point sur la sécurité à Ecrouves.

En dehors des cas d'urgence pris en charge par le 17, les problèmes évoqués en séance ou via les signalements envoyés depuis l'application INTRAMUROS sont étudiés afin de trouver des solutions.

Les sujets abordés traitent principalement d'incivilités réprimées par la loi :

- Nuisances sonores dues aux travaux de bricolage des particuliers, dans ou à l'extérieur des résidences;
- Incivilités de groupes de jeunes dans les rues et dans les établissements publics ;
- Stationnements abusifs;
- Circulation aux abords des écoles;
- Déjections canines ;
- Encombrement et utilisation des points d'apport volontaire;
- Non-respect de la limitation de vitesse en particulier aux abords des établissements scolaires et dans les lotissements.





#### L'information aux habitants :

Pour être réactif, nous vous prévenons en utilisant INTRAMUROS, Facebook et Instagram.

En effet, l'information arrive directement sur vos téléphones portables.

Téléchargez ces applications pour être avertis !

Des courriers sont adressés aux habitants concernés pour rappeler certaines obligations légales comme :

- Taille des haies en limite de propriété
- Demande de déplacement de véhicule immobilisé depuis plus de 7 jours sur la voie publique
- Respect de la limitation de vitesse à l'échelle d'un lotissement, quartier
- Déjections canines sur la voie publique

## Sécurité et Citoyenneté

#### Les sollicitations des habitants :

Sur les constatations d'habitants dont des parents d'élèves, les policiers du commissariat de Toul réalisent :

- des contrôles de vitesse : dans les principaux axes fréquentés de la Ville
- des interventions et des passages fréquents pour contrôler des démarcheurs, pour vérifier les stationnements abusifs, pour surveiller un endroit jugé sensible...



Les points d'apport volontaire et bacs à ordures semi-enterrés présents sur la commune sont parfois envahis de sacs et autres déchets (électroménager ...) posés à même le sol qui n'ont rien à faire à cet endroit.







#### Le bruit est toléré :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Les travaux de bricolage ou de jardinage génèrent du bruit et peuvent causer une gêne pour le voisinage.

Pour votre information, la Communauté de Communes Terres Touloises adresse des contraventions de 150 euros aux contrevenants.

Respectez ce geste écocitoyen en triant correctement les déchets.

La déchetterie à Toul est à votre disposition pour les autres déchets non admis dans les containers

## Sécurité et Citoyenneté



#### Citoyenneté:

Avec l'organisation des élections départementales et régionales, les jeunes électeurs et leurs parents ont été conviés par les élus au Gymnase ROBINOT pour une cérémonie de remise de leur « livret du citoyen ». Ce livret rappelle les principaux droits et devoirs civiques.

Ce fût l'occasion pour sensibiliser les jeunes majeurs à la vie citoyenne locale, et redonner du sens à l'acquisition des droits politiques. Le Maire leur a remis leur première carte d'électeur.





#### Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Ecrouves

Le CCAS est un Etablissement Public Communal Administratif, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie administrative à l'égard de la commune.

Chaque année la Ville d'Ecrouves verse une subvention de 30 000 € pour permettre à ce « service » de fonctionner et d'aider les scrofuliens qui se retrouvent en difficulté.

**Son rôle**: recevoir, conseiller et orienter le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Plus d'information sur le site de la Ville!



- Isabelle GUILLAUMÉ
- 06 85 46 66 20
- A la Mairie
- Sur rendez-vous au 03 83 43 11 02

Les membres du Conseil d'Administration sont : le Maire en est le Président :

Isabelle GUILLAUMÉ en est la Vice-Présidente :

Virginie PAYET, Elodie NAUDIN, Frédéric GEILLER, Corinne PAYET, Pascal TRUSCH, Didier MANDRON, Bernard DOMINIAK en qualité de conseillers municipaux;

Monique BOURIOT, Alain CAULE, Jean-Pierre NEUVEVILLE et Gérard VAUGIN en qualité d'administrés ;

Bernard JANNY représentant la Croix Rouge;

Bernadette COMTE représentant le **Secours Catholique** ;

Pascale QUAIX représentant la Mission Locale de Toul Et l'Association des Paralysés de France.

## Centre Communal d'Action Sociale : Quelques Actions

Rituel de la Rose pour la Fête des Mères des plus de 80 ans

125 roses remises



Claire Lamm 98 ans a reçu un bouquet de la part du Maire en présence de sa famille et d'élus membres du CCAS Muguet du 1er Mai : une première ! Pour les femmes et les hommes de plus de 80 ans !

153 bouquets distribués



Pour cette distribution en porte à porte et dans le respect des gestes barrières, les élus et les membres du CCAS ont reçu un accueil chaleureux et apprécié de nos aîné(e)s!

#### Lien avec les + 65 ans

Plan canicule et Grand Froid: Visite

Appel téléphonique : garder le lien

Colis gourmands pour les +80 ans

Repas dansant ou Bon cadeau chez les commerçants d'Ecrouves

#### Aide alimentaire

Participation au demi-tarif des fêtes foraines de notre Ville

Aide pour les centres de loisirs d'Ecrouves

Aide de 50% du surcoût d'accueil au sein des crèches touloises

Partenariat avec le Secours Populaire pour la Journée des oubliés des vacances : 1 famille a pu en bénéficier

Il est important de rappeler que les élus restent soucieux de la situation financière de la Ville d'Ecrouves.

C'est pourquoi, chaque projet d'investissement fait l'objet de recherches d'aides financières auprès des services de l'Etat, de l'Europe et des autres collectivités territoriales que sont la Région Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et la Communauté de Communes Terres Touloises.

Ces aides sont dénommées Subventions ou Dotations.

La recherche de ces aides puis leur obtention est l'aboutissement d'un long travail de la part des élus avec la Directrice Générale des Services, Caroline IZORCHE qui est accompagnée par le Directeur des Services Techniques, Jean-Christophe DIDIER. C'est un réel travail d'équipe et de partenariat.

Une année est nécessaire entre l'élaboration du projet, sa présentation en commissions, sa validation en Conseil Municipal puis l'obtention d'un avis conforme aux attentes tant les services instructeurs sont sollicités par les différents projets du territoire et tant les aides de l'Etat diminuent.....

Parfois, certains projets jugés importants ne sont pas aidés. Néanmoins, la Ville récupère toujours la TVA à hauteur de 16,64% du montant total investit.

Nous vous présentons les investissements réalisés sur l'année 2021 aui concernent autant des travaux aue du matériel!

La Ville d'Ecrouves, comme toutes les autres communes de France, a l'obligation d'entretenir les bâtiments scolaires.

La Ville doit fournir aux enseignants le matériel suffisant pour enseigner dans de bonnes conditions de travail comme le mobilier, les jeux, les fournitures administratives et scolaires.

La Ville finance également tous les transports scolaires spécifiques aux activités pédagogiques comme la pratique du sport au Gymnase Robinot ou au Centre Aquatique Ovive.

Pour **permettre à nos écoles** de répondre aux objectifs du Ministère de l'Education Nationale **d'enseigner à l'Ere du Numérique**, les **élus** d'Ecrouves **ont répondu aux attentes des enseignants.** 

Montant du matériel : 58 960€ Aide obtenue : 28 000€. Coût pour la Ville = 30 960€





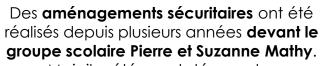
Les **matériels de salage de la voirie** qui présentaient des signes de vétusté et qui ne garantissaient plus de fiabilité ont été remplacés.

Coût pour la Ville = 32 400€.

Du petit matériel spécifique à l'entretien des espaces verts et de la voirie, des poteaux incendie, des panneaux de clôture et de signalisation, ainsi que du matériel de sécurisation ont été achetés pour permettre aux agents des services techniques d'assurer leur mission quotidienne d'entretien de la Ville.

Coût en fonctionnement pour la Ville = 30 227€





Mais il a été constaté que des conducteurs ne respectaient pas toujours les limitations en place au niveau du passage protégé emprunté plusieurs fois par jour par les jeunes écoliers.

La sécurité a donc été renforcée avec notamment la réalisation d'un plateau ralentisseur surélevé, la limitation de la zone à 30km/heure et la création d'une zone d'attente plus vaste devant le portail. Des barrières complètent cet aménagement.

> Montant des travaux : 39 670€ Aide obtenue : 3 154€ Coût pour la Ville = 36 516€



Au fil du temps, la « Placette Saint-Vincent » qui surplombe la place René Nouveau s'est dégradée : racines soulevant les briques qui se détachent, revêtements fissurés, mobilier vieillissant, emmarchements cassés...

**Une réfection de cet espace** a donc été entreprise avec la mise en place de mobilier urbain et de jeux.

Montant des travaux : 32 624€ Aide obtenue : 5 868€ Coût pour la Ville = 26 756€

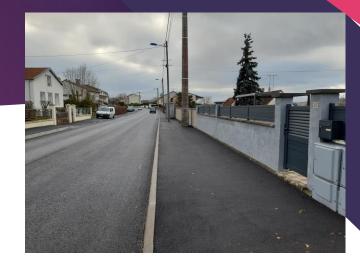


Dans le cadre de sa compétence gestion et distribution de l'eau potable, la Communauté de Communes Terres Touloises a programmé le remplacement de la conduite d'eau et des branchements de la rue des Oiseleurs. Une première tranche a été réalisée en Septembre. À la suite, et pour renforcer la sécurité de cet axe, la Ville a missionné l'entreprise COLAS pour réaliser deux ralentisseurs et créer une chicane. Les trottoirs ont été partiellement repris. Le département de Meurthe et Moselle a été contraint de reporter l'opération de réfection de chaussée de la rue des Oiseleurs qui était prévue en 2021.

Montant des travaux en 2022 : 46 420€ Aide obtenue : 3 690€ Coût pour la Ville = 42 730€







Depuis plusieurs années, une opération de réfection des trottoirs de la rue du Lieutenant Ehlé a été entreprise. La suite de cette opération avait été programmée pour 2021 mais sera reportée en 2022. En effet, il a été constaté avec l'arrivée des réseaux fibre optique sur le ban communal, que certaines parcelles ne sont pas raccordées et nécessiteront la réalisation de fouilles sous chaussée ou trottoir. Une enquête de branchement « fibre » est donc un préalable avant de réaliser les trottoirs.

Montant des travaux en 2022 : 35 856€ Aide obtenue : 6 920€ Coût pour la Ville = 28 936€ 16 poteaux équipés de lampe LED ont été posés le long de la rue des Vignes l'Évêque qui , urbanisée au fil du temps, restait une zone d'ombre. Pour accompagner les travaux de voirie de la rue des Oiseleurs, 27 luminaires à LED ont été posés.

En complément de l'éclairage LED posé les années précédentes rue de l'Hôtel de Ville et rue Appert, les abords de la **Place René Nouveau** ont également été équipés de **12 luminaires à LED**.

Montant des travaux : 33 765€ Aide obtenue : 4 000€. Coût pour la Ville = 29 765€ Afin de ne pas déséquilibrer son programme au profit des territoires, le département a décidé de réaliser le revêtement de la rue Gabriel Mouilleron, mitoyenne avec la commune de Toul.

Pour accompagner cet aménagement et dans le cadre d'une cohérence d'ensemble, l'opération de réalisation de passages surbaissés pour les personnes à mobilité réduite qui était prévue dans le marché de voirie 2021, a été augmentée par la réfection de 245 mètres de trottoirs particulièrement dégradés.

Montant des travaux : 47 793€ Aide obtenue : 3 800€ Coût pour la Ville = 43 993€

Construit dans les années 90, le **gymnase Robinot** a bénéficié d'une cure de jouvence. Les aérothermes vieillissants et bruyants ont été remplacés par **des nappes de panneaux rayonnants** suspendus générant confort et économie.

L'ensemble de l'éclairage a été remplacé par **des lampes « LED »** , des **détections de présence** ont été installées. Enfin, la **sonorisation** nasillarde a été **remplacée**.

Montant des travaux : 91 888€. Aide obtenue : 54 599€. Coût pour la Ville = 37 289€



Les ateliers et bureaux des services techniques municipaux ainsi que les vestiaires du stade Roger Challié ont été raccordés au réseau de chaleur intercommunal.

Les bâtiments ont donc été équipés d'un nouveau réseau de distribution de la chaleur (radiateurs à eau).

En outre la production d'eau chaude sanitaire des vestiaires du stade a également été raccordée au réseau de chaleur en remplacement des ballons d'eau chaude électriques.

Montant des travaux : 111 105€ Aide obtenue : 56 885€. Coût pour la Ville = 54 220€



L'année 2022 devrait voir la poursuite des travaux d'aménagement de la D400 en partenariat avec le Département 54. Dans le même temps, l'aménagement des abords des deux écoles du quartier Justice devrait être entrepris.

Les maîtres d'œuvre pour ces deux opérations ont été recrutés en 2021.

Pour faire face à la demande, le jardin cinéraire du cimetière du centre sera agrandi.

Des **diagnostics de performance énergétique** seront réalisés sur certains bâtiments communaux, salles associatives et logements. L'étude de l'implantation d'espaces de jeux pour les jeunes générations sera aussi inscrite au programme 2022.

## Education



La crise sanitaire a accéléré les besoins de communication et d'enseignement par le biais du numérique!

Nos écoliers ne peuvent en être exclus. C'est pourquoi, les élus s'engagent à investir progressivement dans le matériel attendu par les enseignants des écoles maternelles et élémentaires.

L'achat de ces équipements est le fruit d'une concertation menée par la Ville, avec les équipes éducatives très investies dans la définition de leur besoin en lien avec leur projet pédagogique innovant, basé sur une utilisation raisonnée des écrans.

L'achat du matériel et l'aménagement des espaces dédiés ont été financés par la Ville.

Le rectorat a assuré la formation des enseignants relative à l'utilisation du matériel choisi.

La compétence « scolaire » est partagée entre:

- le **Ministère de l'Education Nationale** qui met à disposition des écoles, les enseignants et les AESH Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap;
- la Ville qui est propriétaire des bâtiments scolaires et qui en assure l'entretien et la fourniture des biens nécessaires à l'enseignement.
   La Ville emploie des ATSEM Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles qui travaillent auprès des enseignants.

Lors des inscriptions scolaires, la Ville d'Ecrouves affecte les **enfants** dès 3 ans dans leur école de quartier en fonction des places disponibles.

A la rentrée 2021, 424 enfants sont scolarisés sur un des sites scolaires :

- **Site Justice** avec l'école Maternelle Auguste GERDOLLE et l'école Elémentaire JUSTICE
- **Site Bautzen** avec l'école Maternelle et Elémentaire Pierre & Suzanne MATHY
- **Site Centre-Grandménil** avec l'école Maternelle Albert JACQUARD et l'école Elémentaire Lucien CROISET



Les élus sont très sensibles à la gratuité de l'instruction et de l'éducation.

Ainsi, chaque année un **budget**de 26 000€ est voté pour
financer les fournitures scolaires
des écoliers.

La Ville participe financièrement aux sorties pédagogiques, aux spectacles et sorties de fin d'année.

## Education



Chaque directeur d'école est dorénavant en possession d'un ordinateur portable.

A ce jour, chaque classe de CM1 et CM2 est équipée d'un **Ecran Numérique Interactif** incluant un ordinateur portable soit 6 au total.

Toutes les classes de Maternelles sont équipées de vidéoprojecteur LED avec équipement audio et Wifi intégrés soit 7 au total.

Une Classe numérique mobile, valise comportant 12 tablettes avec un ordinateur portable, est déjà en fonction à l'école Justice et une autre à l'école Pierre & Suzanne MATHY.



La Ville finance aussi **l'Espace Numérique de Travail dénommé One** pour permettre aux élèves de se familiariser avec un cahier de texte numérique et le travail à distance. One permet aussi de communiquer auprès des parents, le tout dans un espace sécurisé.





La Ville maintient son financement auprès du RASED **Réseau** d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté afin que les élèves se trouvant en difficulté puissent être suivis par des enseignants spécialisés et/ou une psychologue scolaire.

## Jeunesse

Restauration Scolaire:
130 repas servis par jour!
7% de BIO et 31% de
LOCAL dans l'assiette

Près de 19 000 repas équilibrés servis à nos enfants par an!



Les repas sont fournis par la cuisine centrale du Syndicat Mixte du Grand Toulois SMGT. Le Chef Cuisinier les prépare sur place au Collège de la Croix de Metz. Périscolaire: Dans chaque école, dès 7h30 et après la classe jusque 18h30

Près de 30 écoliers par jour



Ce sont 10 Agents d'Animation de la Ville qui accueillent les enfants avant et/ou après le temps scolaire. Mercredi Récréatif : À l'école du Centre de 9h

à 18h, 20 enfants viennent apprendre en s'amusant!

Accueil dès 7h30 et Restauration assurée sur site avec le SMGT



Sous la Direction de Francisco MONTEIRO, les animateurs des FRANCAS54 distrayent les enfants inscrits en journée ou demi-journée.

## Jeunesse

#### L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



La Ville d'Ecrouves travaille en partenariat avec les Francas54 pour l'organisation des centres de loisirs. Organisé au sein du groupe scolaire Centre, et encadré par du personnel diplômé, le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 4 à 12 ans à chaque période de vacances scolaires sauf noël.

En moyenne cette année, il y a eu sur les petites vacances 30 enfants à la journée et 80 pour la période estivale.

Toutes les informations sur les inscriptions, les horaires et les tarifs sont sur le site de la Ville.



#### **LE BAFA**

L'animation vous intéresse?

Dès 17 ans révolus vous pouvez obtenir le BAFA : formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur!

Contactez directement
Christophe MAURY au 06 74 94 87 27



Ce diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Il faut suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- une session de formation générale, qui permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation. Elle a eu lieu du 3 au 10 juillet 2021 à la salle Lamarche. Elle est programmée la première semaine de juillet.
- un stage pratique, qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum). Venez encadrer notre centre de loisirs pendant les vacances d'automne ou d'hiver!
- une **session d'approfondissement** (de 6 jours minimum) ou de qualificationn (de 8 jours minimum) qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

### Les Chantiers Jeunes : Opération Argent de Poche





#### Du 12 juillet au 20 aôut

**Ouverts aux jeunes** de 14 à 17 ans.

Pour tous renseignements: 06.74.94.87.27



Dossier à télécharger sur Ecrouves.fr Date limite de dépôt de candidature: 25 juin 2021

> Participez à l'embellissement de la ville Gagnez votre premier revenu!



#### Les chantiers jeunes sont réservés aux adolescents d'Ecrouves de 14 à 17 ans!

Ils ont connu un vif succès en 2021!

52 jeunes (26 filles et 26 garçons) ont participé à des travaux d'intérêt collectif.

Au programme : nettoyage des fils d'eau, désherbage, travaux de peinture, aide au service technique et renfort au centre de loisirs.

Ces ados découvrent le travail en équipe, la satisfaction du travail bien fait puis ils repartent avec une petite enveloppe pour leur semaine d'engagement!

Vous pouvez retrouver leurs aventures en vidéos et photos sur https://www.facebook.com/Chantiers-Jeunesd%C3%89crouves-109017920438275/

La Ville d'Ecrouves envisage d'augmenter cette action aux petites vacances scolaires.





## La Vie Associative et Sportive

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION 2021
ACCA ECROUVES	250€
ACTIE SERVICE	550€
ADMR	200€
AEIM	300€
AFM TELETHON	200€
AIDES DELEGATION 54	200€
ALLIANCE JUDO du TOULOIS	400€
AMC	200€
AMICALE DONNEURS DU SANG	200€
ANCIENS/ENFANTS d'ETHIOPIE	300€
ARCHE TOULOISE	400€
ARE	800€
ART'MONIE	400€
BADMINTON	350€
BALLON OXYGENE	400€
BANQUE ALIMENTAIRE	100€
BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE	500€
BRI GYM ANIM	400€
CLUB ANIMATION RION	150€

L'année 2021 a été marquée par la reprise en demi-teinte des activités de notre tissu associatif et sportif.

Face aux contraintes de la situation sanitaire, les élus ont maintenu le versement d'aide financière pour marquer leur soutien : une enveloppe cumulée

La Ville accompagne les associations avec la mise à disposition des salles communales, du personnel, du matériel et d'un photocopieur pour leur faciliter les actions de communication.

de 23 050€ a déjà été octroyée.



ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION 2021			
CLUB MUSCULATION	500€			
CLUB TEMPS LIBRE	600€			
COUNTRY BOOT'S	400€			
CROIX ROUGE	500€			
ECROUVES PETANQUE LOISIRS	400€			
FOOTBALL CLUB ECROUVES	8 300€			
HATHA YOGA	200€			
INITIATION 3 PTITS PAS	400€			
LA MADELEINE	1 150€			
LYRE TOULOISE	200€			
MEMOIRE des DEPORTES	100€			
RADIO DECLIC	300€			
RESTO du CŒUR	500€			
TENNIS CLUB	1 500€			
TENNIS de TABLE	500€			
TWIRLING CLUB	700€			
SECOURS CATHOLIQUE	400€			
SOUS OFFICIERS RESERVE	100€			

## Communication

Le dynamisme de la commission communication aura permis de réaliser les actions suivantes en 2020 et 2021 :

- Modernisation en interne du Site Internet de la Ville : Ce site se veut simplifié pour faciliter la recherche d'informations. Les documents sont téléchargeables et en lien avec les sites officiels pour garantir l'actualité!
- Développement d'IntraMuros : Application à télécharger gratuitement sur votre téléphone portable. Vous pouvez communiquer avec les services de la Ville et directement à l'aide de l'onglet signalement, trouvez les activités des associations et des commerces scrofuliens, être informés des évènements de la Ville et des alentours! Un sondage a permis de recueillir l'avis des scrofuliens sur le projet de rénovation de la placette Saint-Vincent
- Activation de la page FaceBook(https://www.facebook.com/villedecrouves)
   et Instagram (https://www.instagram.com/ville\_d\_ecrouves) au nom de la Ville : ces deux réseaux sociaux ont vocation à diffuser les évènements, vidéos.....
- Réalisation d'un diagnostic du territoire pour mieux cibler les besoins et les attentes des scrofuliens en terme d'amélioration de la qualité de vie.
- Edition de l'Agenda annuel : toutes les informations utiles à la vie scrofulienne y sont recensées.
- Edition des Vœux du Maire et du nouveau bulletin municipal.













## Reprise des Festivités











Pour 2021, le fil rouge a été reconduit!

1 pile = 1 don.

1 tonne de piles = 250€ pour le Téléthon!

A cette occasion, le Fighting Spirit Karaté a organisé un stage gratuit de Krav-Maga Self-Défense au Gymnase Robinot!

Sur le thème de la lumière, la marche aux flambeaux du Randothon a eu lieu le samedi 4 décembre avec l'Association Rando'Leine!

Un Grand MERCI aux écoles, à TOUS les donateurs et participants!!





Avant de visiter tous les

écoliers de maternelle et de
primaire des 5

établissements scolaires, le
Saint Patron des écoliers est
venu à la rencontre de la
population, le dimanche 5
Décembre, dans les
quartiers de notre ville pour
émerveiller petits et
grands avec une pluie de
bonbons dans son véhicule
électrique sonorisé
accompagné de lumières
et de musiciens.

## Cérémonies



#### Pour ne pas oublier!

Un hommage particulier a été rendu à Samuel PATY, professeur lâchement assassiné le 16 octobre 2020 par un terroriste islamiste, parce qu'il avait fait le choix d'enseigner et d'apprendre à ses élèves à devenir citoyens. Apprendre les devoirs pour les remplir. Apprendre les libertés pour les exercer. Ce triste évènement restera marqué dans toutes les mémoires.



Les élus continueront à honorer notre **devoir de mémoire** en organisant des cérémonies pour les grands évènements qui ont marqué notre histoire. Chaque année, vous y êtes tous conviés.

Le colonel Marc DELAVERNHE, nouveau chef de corps du 516ème Régiment du Train a été reçu par le Maire et le conseiller défense, Pascal TRUSCH. Le Maire ravi a remis un présent après leur visite de l'église Notre-Dame et de la Ville.



Les troupes en armes du 516ème Régiment du Train ont défilé le **14 juillet 2021** dans les rues de la Ville pour le grand plaisir des habitants, des élus et des représentants d'Etat après cet épisode de pandémie.





La journée nationale du souvenir des Déportés et des Résistants (1939 - 1945), instituée par la loi de 1954, se déroule comme chaque année le dernier dimanche d'avril. Dans le Toulois, cette commémoration est organisée par la ville d'Ecrouves devant la stèle sculpture au carrefour du Grand Gué.



Concours de Fleurissement!
Chaque année les élus et les agents de la Ville évaluent l'aménagement paysager et le fleurissement des maisons scrofuliennes, honorant la Ville.
Sur inscription, les lauréats du concours sont récompensés par l'obtention d'un bon d'achat.

## Expression de la majorité

Durant l'année 2021, se sont déroulées à la même date deux échéances électorales (départementales et régionales). A cette occasion, nous avons rencontré de grosses difficultés dans la tenue de nos trois bureaux de vote.

Grâce à la participation de bénévoles que nous avons sollicités et l'engagement de tous les conseillers de notre groupe, la consultation s'est malgré tout déroulée correctement dans le strict respect du protocole sanitaire.

Par contre, nous avons constaté l'absence de participation des élus de l'opposition malgré un courrier du Maire rappelant à tous les conseillers l'obligation qui leur est faite d'être assesseurs. Lamentable !

L'année 2022 se tiendront deux élections : Présidentielle (les 10 et 24 Avril) et Législative (les 12 et 19 Juin).

C'est pourquoi d'ores et déjà, nous faisons **appel à vous pour assurer la tenue de nos bureaux de vote.** D'avance Merci!

Il vous suffit d'adresser un mail à <u>mairie@ecrouves.fr</u> ou de déposer un courrier en mairie en précisant votre nom, votre prénom, vos coordonnées (tél, adresse) et vos disponibilités pour une de ces 4 dates.

Nouveaux habitants!
Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales!

#### Expression de l'opposition

**VOTEZ**: le niveau de l'abstention s'est élevé à 69,97 % aux élections départementales de 2021, 56,52 % aux municipales d'Ecrouves de 2020. Il est temps de réagir. L'équipe « Pour Une Nouvelle Ere » invite les habitants à **VOTER** aux élections à venir. Le code électoral en son article 9 indique : <u>l'inscription sur les listes électorales est obligatoire</u>. C'est notre devoir de citoyen.



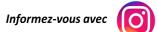




**ZONE A\*** 

**ZONE B\*** 

ZONE C\*









**©17 ©18** 

	LULL			03 83 43 1.	LO2 URGENCE EAU	
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
SA 1		MA 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1
DI 2		ME 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2
LU 3		JE 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3
MA 4		VE 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4
ME 5		SA 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5
JE 6		DI 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6
VE 7		LU 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7
SA 8		MA 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8
DI 9		ME 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9
LU 10		JE 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10
MA 11		VE 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11
ME 12		SA 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12
JE 13		DI 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13
VE 14		LU 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14
SA 15		MA 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15
DI 16		ME 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16
LU 17		JE 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17
MA 18		VE 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18
ME 19		<b>SA</b> 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19
JE 20		DI 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20
VE 21		LU 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21
SA 22		MA 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22
DI 23		ME 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23
LU 24		JE 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24
MA 25		VE 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25
ME 26		<b>SA</b> 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26
JE 27		DI 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27
VE 28		LU 28	LU 28	JE 28	SA 18	MA 28
SA 29			MA 29	VE 29	DI 29	ME 29
DI 30			ME 30	SA 30	LU 30	JE 30
LU 31			JE 31		MA 31	
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
	ZONE A*		Pasansan Pardan	y Clarmont-Ferrand Dijon Granobla Limos	ros Luon Doitions	

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



ZONE C\*

Informez-vous avec













№18 SAPEURS-POMPIERS

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
VE 1	LU 1	JE 1	SA 1	MA 1	JE 1	
SA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2	
DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3	
LU 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4	
MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5	
ME 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6	
JE 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7	
VE 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8	JE 8	
SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9	
DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10	
LU 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11	DI 11	
MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12	
ME 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	MA 13	
JE 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14	
VE 15	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15	JE 15	
SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16	
DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17	
LU 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18	
MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19	
ME 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20	
JE 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21	
VE 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	JE 22	
SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23	
DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	SA 24	
LU 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25	
MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26	
ME 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	MA 27	
JE 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28	
VE 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29	JE 29	
SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30	
DI 31	ME 31		LU 28		SA 31	
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
ZONE A*  ZONE B*	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg					

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles